

Travaux publics

Agriculture

Ruralité

Nature et Forêt

Patrimoine

Communiqué de presse

17.12.2009

Benoît LUTGEN s'étonne du comportement, des méthodes et des propos du Bourgmestre de Neufchâteau.

Le Ministre wallon de la Ruralité s'en étonne d'autant plus qu'il a encore rappelé au Bourgmestre de Neufchâteau, dans un courrier envoyé le 16 décembre, son soutien total dans la mise en œuvre raisonnée de son Programme Communal de Développement Rural. Pour rappel, Benoît LUTGEN avait fait approuver le PCDR de Neufchâteau par le Gouvernement wallon le 27 mars dernier.

Benoît LUTGEN soutient la création d'une Maison de l'Entité qui réponde aux aspirations des Chestrolais et des Chestrolaises en matières associative, culturelle, sociale, sportive, économique, ... Ce projet fait en effet partie du PCDR de la commune qui prévoit également l'aménagement de Maisons de village à Laherie et à Tournay, l'aménagement du centre de Tronquoy, la construction d'une Maison de village à Namoussart, ...

En ce qui concerne la maison de l'entité, le ministre précise que des débats ont eu lieu au sujet de sa localisation. C'est ainsi que la Commission locale de Développement rural s'était prononcée à l'unanimité sur son implantation en lieu et place de la cafétaria du marché couvert. Entre-temps, le Collège a décidé de choisir un autre site.

Aujourd'hui, force est de constater qu'un élément nouveau intervient, à savoir la fermeture probable du marché couvert.

Cette fermeture aura d'indéniables conséquences sur l'ensemble du parc immobilier de la commune de Neufchâteau. Par ailleurs, sa réhabilitation et sa réaffectation aura des implications budgétaires certaines.

C'est pourquoi Benoît LUTGEN invite la commune à réfléchir, avec l'ensemble des forces vives locales, aux différentes opportunités nouvelles qui s'offrent à elle. Il importe en effet d'envisager la future installation de la maison de l'entité dans une perspective globale qui réponde aux souhaits de la population et qui s'inscrit dans le cadre d'une utilisation efficace et efficiente des moyens budgétaires disponibles.

Le Ministre wallon de la Ruralité tient également à rappeler son engagement total en faveur du développement des zones rurales et de l'Ardenne centrale. C'est ainsi qu'il a eu l'occasion d'intervenir à concurrence de plus de 2 millions € pour des projets portés par les autorités communales ou par le monde associatif chestrolais. A titre d'exemple, citons :

- La rénovation du moulin Klepper,
- L'aménagement du lac et de ses abords,
- La création de l'observatoire astronomique,
- Le soutien aux entreprises et aux indépendants chestrolais via le fonds d'impulsion et de développement économique rural,
- La rénovation de voiries,
- L'entretien des cours d'eau, ...

Par ailleurs, c'est Benoît LUTGEN qui a convaincu ses collègues du gouvernement wallon de la pertinence d'installer le parc d'activités d'Ardenne Logistics à Molinfaing, un investissement majeur de 90 millions €.

C'est dans cet esprit que le Ministre wallon de la Ruralité continuera à participer activement au développement socio-économique de Neufchâteau et à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des Chestrolais et des Chestrolaises.

A Neufchâteau comme ailleurs, les aides de la Région wallonne dépendent de la qualité des dossiers. Le PCDR de Neufchâteau contenant d'autres projets, ils auraient pu être rentrés auprès de l'administration. A ce jour, un seul dossier a été rentré ...

Le Ministre demande au Bourgmestre de faire passer la raison avant les passions.

Contact Presse :

Gaëtan Frippiat

- 0474/553 824 - e-mail : gaetan.frippiat@gov.wallonie.be